

CHARTRE D'INCITATION AU SIGNALEMENT DES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES

Ce document atteste de l'engagement du Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans dans une démarche active de gestion des risques.

La sécurité des activités de toute nature constitue une préoccupation première et permanente pour tout établissement de santé.

Une démarche active de gestion des risques se fonde sur l'expérience tirée, jour après jour, des évènements pouvant affecter la sécurité des patients et des personnels.

Dans le cadre de sa politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, l'un des axes stratégiques majeur du CHU d'Orléans est d'améliorer sa connaissance de ces évènements indésirables afin d'entretenir une culture de sécurité dans l'établissement et d'apporter les mesures correctives qui s'avèrent nécessaires après analyse.

Dans ce but, il relève de la responsabilité individuelle de chacun de communiquer spontanément et sans délai toute information sur les évènements de cette nature. Ce devoir de signalement conditionne la mise en œuvre concrète de toute démarche d'amélioration de la sécurité des soins et de prévention des risques.

Cette attitude s'inscrit dans une politique de progrès par la maîtrise pragmatique des risques identifiés. A ce titre, les données recueillies lors de l'analyse des incidents restent confidentielles.

La direction du CHU s'engage à ne pas entamer de procédure disciplinaire à l'encontre d'un salarié ayant signalé un manquement aux règles de sécurité mais à mettre en œuvre une démarche systématique et collective d'analyse des causes.

Cette démarche positive d'analyse et de retour d'expérience n'exonère cependant pas les personnels de leur responsabilité individuelle professionnelle.

Chaque professionnel, quels que soient sa place et son rôle dans l'établissement, doit s'impliquer dans cette dynamique qui contribue à une recherche permanente du plus haut niveau de sécurité de nos pratiques.

Nous remercions chacun d'entre vous de son implication dans cette démarche positive.

Pr Régis HANKARD
Président de la CME

Professeur Régis HANKARD
Président de la CME
CHU d'Orléans

Mme Christine LIAUDOIS
Coordonnatrice générale des soins

M. Olivier BOYER
Directeur Général

Jean-Robert CHEVALLIER
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

